

<p align="center"><b>CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE CE1</b></p> <p align="center"><b>2020-2021</b></p>	
<p><b>École Vivant Denon, Chalon-sur-Saône</b></p>	<p align="center"><b>Conservatoire à Rayonnement Régional de Danse, Musique et Théâtre de la Communauté d'Agglomération Le Grand Chalon</b></p>

Un parcours en **horaires aménagés musique** est proposé du CE1 au CM2 à l'école Vivant Denon, rue de Thiard, à Chalon-sur-Saône. (CHAM)

### Scolarité

- **Les élèves sont scolarisés à plein temps à l'école Vivant Denon** où ils suivent l'enseignement général et une partie de l'éducation musicale.
- La formation musicale et la pratique instrumentale sont dispensées par les professeurs du conservatoire, à l'école et au conservatoire.
- Si besoin, une réorientation de l'élève peut être envisagée chaque fin d'année scolaire par la famille ou par l'équipe enseignante.
- **L'enseignement est gratuit** à l'école et au conservatoire. Pour les CHAM, seul reste à la charge de la famille la location ou l'achat d'un instrument et de ses accessoires.
- Une priorité au service de restauration scolaire de l'école Vivant Denon est accordée à tous les élèves des CHAM.

### Admission

- Les élèves sont admis en CE1 CHAM **dans la limite des places disponibles** (26) après évaluation de leurs aptitudes au chant, au rythme, à l'écoute, à la concentration et à l'attention.
- L'inscription aux évaluations se fait dans l'école fréquentée actuellement par l'élève.
- Les séances d'évaluations se dérouleront entre le 14 et le 17 avril 2020 à l'école Vivant Denon où les parents des candidats devront conduire et venir chercher leur enfant.
- **Une réunion d'information** pour les familles intéressées est prévue **vendredi 14 février à 18h à l'école Vivant Denon.**

### IMPORTANT

L'accès à la musique suppose un engagement de l'enfant, une pratique musicale assidue, la participation à des auditions, à des concerts, parfois hors temps scolaire. C'est dire qu'elle implique aussi l'engagement des parents.

### Renseignements complémentaires

- École Vivant Denon : 43 rue de Thiard, Chalon sur Saône - tél : 03 85 48 29 75
- Inspection de l'Éducation Nationale Chalon II, 7 rue de la Providence Chalon - tél : 03 85 90 94 25
- Conservatoire de musique et de danse, 1 rue Olivier Messiaen - tél : 03 85 42 42 65
- Mairie de Chalon-sur-Saône, service Éducation - tél : 03 85 90 51 42

**Candidature au CE1 CHAM**  
**École Vivant Denon, Chalon/Saône**



**Coupon-réponse des parents à retourner à l'école que fréquente l'enfant**  
**avant le 10 mars 2020**

Nous, soussignés .....

Adresse .....

Mail .....

**Parents de l'enfant** NOM..... Prénom..... né(e) le.....

**Scolarisé(e) à l'école** ..... **Classe**.....

**OUI.** Nous souhaitons qu'il/elle participe à l'évaluation **en vue de son inscription éventuelle** en CE1 à horaires aménagés musique de l'école Vivant Denon à Chalon-sur-Saône.

**Notre avis sur ses motivations pour une inscription en CHAM :**

.....  
.....

Le..... Signature des parents :

---

**A renseigner par les enseignants des élèves candidats**

**Nom et adresse de l'école** .....

**Téléphone de l'école**      03 85 .... ..

**NOM Prénom de l'enseignant** .....

**Observations de l'enseignant de la classe de CP fréquentée par le candidat, dans le cadre des activités ordinaires de l'école :**

<b>L'élève en classe :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>?</b>
Chante-t-il avec plaisir ?			
Participe-t-il volontiers à des activités d'écoute musicale, de rythme ou de danse ?			
Semble-t-il intéressé par les pratiques artistiques et créatives ?			
Est-il attentif aux consignes collectives ?			
Est-il capable de soutenir une attention prolongée dans les activités quotidiennes ?			
Est-il bien organisé dans son travail scolaire ?			

Avis de l'enseignant concernant les capacités de l'élève et ses motivations pour poursuivre ce parcours scolaire spécifique :

.....  
.....

Fait à ..... le..... Signature de l'enseignant :